

Ville de Marignane

## DÉCISION DU MAIRE

N° : 22D233

### DOMAINE : 5.8 Décision d'ester en justice

**Objet : Désignation Cabinet d'Avocats SELARLU Rémy CRUDO  
Procédure devant le Tribunal de Proximité de MARTIGUES – Référé expulsion 28 Rue Victor Hugo**

Le Maire,

**Vu** les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n°21051002 du 10 mai 2021 portant délégations d'attributions du conseil municipal au maire ;

**Vu** le procès-verbal de constat établi par Me Ferrandino, Commissaire de justice, retenant la présence d'occupants sans droit ni titre dans l'immeuble sis 28 rue Victor Hugo ;

**Vu** la convention d'honoraires établie par la SELARLU Rémy CRUDO – avocat inscrit au barreau d'Aix en Provence y domicilié 28, rue de la Fraternité- Quartier de l'île – 13500 Martigues ;

**Considérant** qu'il y a lieu de diligenter une procédure d'expulsion par-devant le Tribunal de Proximité de Martigues et d'assurer la défense d'intérêts de la commune pour toute la durée de la procédure et ses suites ;

### DÉCIDE :

- **De Désigner** la SELARLU Rémy CRUDO – avocat inscrit au barreau d'Aix en Provence, y domiciliée 28, rue de la Fraternité- Quartier de l'île – 13500 Martigues aux fins de diligenter une procédure d'expulsion portant sur l'immeuble sis 28 rue Victor Hugo et de défendre les intérêts de la commune devant le Tribunal de proximité de Martigues ;
- **De Signer** la convention d'honoraires établie par la SELARLU Rémy CRUDO ;
- **Que** la dépense liée sera affectée au budget en cours, Chapitre 011, nature 6227.

Fait à Marignane, le 14 DEC. 2022

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*

